

SITUATION LINGUISTIQUE ET POSITION DU FRANÇAIS AU CAP-VERT¹

JAROMÍR KADLEC²

Abstract. The article describes and analyses the linguistic situation and current status of Creole and of French in the Cape Verde Islands. The focus is placed not only on the demography and the history, but mainly on the linguistic politics of this territory and the position of Creole and French in Cape Verdean society. The Creole is the mother tongue of practically entire Cape Verdean population and the language is used in all informal oral and written communication. The results of sociolinguistic survey conducted at the University of Cape Verde show that French has an important position in Cape Verde for geopolitical, economic and social reasons.

Keywords: Sociolinguistics, Language politics, Cape Verde islands, Cape Verdean Creole, Portuguese, French.

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

La République du Cap-Vert est un petit pays insulaire de 4 033 km² qui se situe à environ 450 km de la côte mauritano-sénégalaise. Elle est constituée de neuf îles habitées, d'une île inhabitée et de plusieurs îlots non-peuplés³. Au Nord, se trouvent les Îles-du-Vent (*Ilhas de Barlavento* en portugais, *Barlaventu* en créole cap-verdien) qui comprennent Santo Antão, São Vicente, São Nicolau, Sal, Boa Vista et l'île inhabitée de Santa Luzia⁴, tandis qu'au Sud s'étendent les Îles-sous-le-Vent (*Ilhas de Sotavento* en portugais, *Sotaventu* en créole cap-verdien) Brava, Fogo, Santiago et Maio.

En 1456, quand les Portugais sont arrivés pour la première fois au Cap-Vert, les îles étaient probablement non-peuplées. Néanmoins, il n'est pas sûr que ce soient vraiment les Portugais qui les aient découvertes. Encore avant eux, les îles étaient fréquentées par les navigateurs vénitiens et génois et également par les pêcheurs sénégalais et les marins

¹ Cette contribution a été rédigée grâce à un soutien financier du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports de la République tchèque accordé à l'Université Palacký d'Olomouc (IGA_FF_2022_025).

² Université Palacký d'Olomouc, jaromir.kadlec@upol.cz.

³ Le Cap-Vert constitue, avec les îles Canaries, Madère et les Açores, la Macaronésie. Il s'agit de la seule partie de la Macaronésie qui est indépendante et fait partie de l'Afrique. Les autres îles font partie de l'Europe et de l'Union européenne, bien que les îles du Cap-Vert se trouvent plus loin de la côte africaine que les îles Canaries.

⁴ Pour cette raison, il y a sur le drapeau cap-verdien dix et non neuf étoiles.

arabes. Le Cap-Vert est devenu une colonie portugaise en 1460, lorsque le navigateur Diogo Gomes, après avoir visité les îles Santo Antão, São Vicente, São Nicolau, Brava et Santa Luzia, a pris possession de l'archipel au nom de la Couronne portugaise. Deux ans plus tard, les Portugais ont créé sur l'île Santiago la ville de Ribeira Grande (aujourd'hui, Cidade Velha), première ville coloniale construite par les Européens sous les tropiques. Le Cap-Vert a d'abord servi de terre d'escale pour les bateaux transportant des esclaves vers l'Amérique⁵, mais aussi vers les îles Canaries et l'Europe. Parallèlement à cela, les Portugais ont fait venir au Cap-Vert leurs propres esclaves pour le travail dans les plantations⁶. L'abolition définitive de l'esclavage en 1866 a dévasté l'économie capverdienne, ce qui a provoqué une émigration massive des Capverdiens vers les États-Unis et leur départ forcé vers l'Angola et São-Tomé-et-Príncipe, autres colonies portugaises situées en Afrique. Après l'abolition de l'esclavage, le portugais est resté la seule langue officielle de la colonie, maîtrisée par très peu de Capverdiens, qui utilisaient dans la communication entre eux le créole. En effet, les Portugais n'ont pas réussi à imposer à la population africaine leur langue et ont dû apprendre le créole pour pouvoir communiquer avec les Capverdiens. Le créole est devenu la langue de l'archipel, servant à la communication entre tous ses habitants. À la différence de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau, le régime d'indigénat n'a pas été appliqué au Cap-Vert et la population locale n'a pas été privée de tous les droits humains, dont celui à l'instruction, mais les Portugais ne s'intéressaient pas beaucoup à l'éducation des Capverdiens. Par exemple, en 1898, il n'y avait au Cap-Vert que 73 écoles primaires, fréquentées par 4 263 élèves (Barbe 2003 : 51), et le premier lycée a été ouvert dans la capitale Praia en 1962. Encore en 1950, seuls 5 392 élèves étaient inscrits dans les écoles primaires et 391 étudiants dans les écoles secondaires professionnelles (Barbe 2003 : 51).⁷ La situation au Cap-Vert s'est gravement détériorée quand le dictateur portugais António de Oliveira Salazar a pris le pouvoir et a proclamé en 1933 le Nouvel État (*Estado Novo*). Un tiers de la population capverdienne (environ 50 000 personnes) est morte de famine dans les années quarante à cause de la dégradation des conditions de vie, due à la grande sécheresse et aux violents alizés du Sahara provoquant l'érosion de la terre⁸. L'émigration a été interdite, mais beaucoup de Capverdiens ont malgré tout réussi à s'enfuir dans les années cinquante et soixante vers le Sénégal. Du fait de la famine et de l'émigration, le nombre d'habitants de Santiago, l'île la plus peuplée, a diminué de 65 %. À cette époque, le créole est devenu un symbole d'autonomie et d'appartenance à l'Afrique.

En 1956, l'ingénieur agronomique Amílcal Lopes da Costa Cabral, né en Guinée-Bissau et élevé au Cap-Vert, a fondé le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée portugaise et du Cap-Vert (*Partido Africano da Independência da Guiné e Cabo Verde, PAIGC*). À la différence des colonies françaises et britanniques situées en Afrique noire qui ont accédé à leur indépendance à la suite des accords conclus avec les colonisateurs, les Portugais ont décidé de garder leurs colonies et les Africains ont été obligés d'obtenir

⁵ Notamment, vers le Brésil et les Antilles.

⁶ Ils étaient originaires du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée et de la Sierra Leone (Quint 2000 : 8).

⁷ Le nombre d'élèves et d'étudiants n'a augmenté considérablement que dans les années soixante-dix. Ainsi, en 1972, les écoles primaires étaient fréquentées par 53 195 élèves et les écoles secondaires par 3 262 étudiants (Barbe 2003 : 51).

⁸ La famine a dévasté les îles notamment dans les années 1941–1943 et 1947–1948.

l'indépendance par la lutte armée. En 1961, l'insurrection a éclaté en Guinée-Bissau, où les Guinéens et les Capverdiens ont lutté ensemble contre les Portugais. Après cinq années de combats, la plupart du territoire guinéen a été libéré et en 1972, on a organisé sur le territoire conquis des élections ayant pour objectif de constituer le parlement qui proclamerait l'indépendance. Un an plus tard, Amílcal Lopes da Costa Cabral a été assassiné à Conakry. Après la révolution des Œillets (*Revolução dos Cravos*) au Portugal, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert ont déclaré en 1975 l'indépendance et ont constitué l'État commun dirigé par Luís Severino de Almeida Cabral, demi-frère d'Amílcar. Après le coup d'État en Guinée-Bissau en 1980, le pays a été divisé en deux États indépendants. Le portugais est demeuré la seule langue officielle du Cap-Vert, mais le créole a été proclamé en 1992 langue nationale. L'administration, les écoles et les médias utilisaient le portugais et le créole est resté la langue de la communication informelle.

2. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

Selon le recensement de la population effectué au Cap-Vert en 2021, dont les résultats définitifs ont été publiés sur le site de l'Institut National de Statistiques (*Instituto Nacional de Estatística*) en avril 2022,⁹ le Cap-Vert compte 491 233 habitants, c'est-à-dire 1,6 % de moins par rapport au recensement réalisé en 2010. Durant les cinq dernières années, 17 961 personnes, donc 3,6 % de la population totale, ont quitté le pays. La plupart (61,9 %) sont parties au Portugal, 17,8 % aux États-Unis, 6,6 % en France, 1,8 % au Sénégal et 1,7 % au Brésil. Depuis longtemps, le nombre de Capverdiens vivant à l'étranger est supérieur au nombre de Capverdiens résidant dans leur pays. Selon les estimations (Lopes – Lundy 2014 : 74), plus de 700 000 personnes originaires du Cap-Vert séjournent à l'étranger, la majorité aux États-Unis (260 000) et au Portugal (100 000), mais de nombreuses diasporas capverdiennes vivent également en France, en Espagne, en Italie et au Sénégal. D'autres sources (Baptista – Brito – Bagura 2010 : 276) mentionnent que plus d'un million d'immigrants capverdiens séjournent en dehors du Cap-Vert (donc, le double de la population capverdienne), la plus grande partie aux États-Unis (environ 600 000 personnes).

Selon les résultats du recensement de la population réalisé au Cap-Vert en 2021, 94,7 % des personnes vivant au Cap-Vert n'ont que la nationalité capverdienne, 3,0 % ont une double nationalité et 2,2 % des personnes résidant dans le pays, soit 10 875 habitants, représentent les étrangers qui n'ont pas la nationalité capverdienne. Ces derniers sont originaires notamment de la Guinée-Bissau (33,7 %),¹⁰ du Sénégal (11,3 %), du Portugal (10,0 %) et de la Chine (7,1 %)¹¹.

⁹ <https://ine.cv/noticias/ine-apresenta-os-resultados-definitivos-do-v-recenseamento-geral-da-populacao-habitacao-rgph-2021/>

¹⁰ Cela est surtout dû aux relations étroites entre les pays sous domination coloniale portugaise et au fait qu'en Guinée-Bissau, on parle un créole très proche du créole capverdien. Certains linguistes pensent que le créole guinéen n'est pas né à cause des contacts entre les Guinéens et les Portugais mais à cause des contacts entre les Guinéens et les Capverdiens (Silva 1957 : 31).

¹¹ À partir des années quatre-vingt-dix, de nombreux Chinois arrivent au Cap-Vert et travaillent dans le commerce. Au cours de ces dernières années, la Chine a beaucoup investi dans les îles. Elle a par exemple construit le nouveau campus de l'Université du Cap-Vert, ouvert en 2021.

La population est concentrée dans les villes (73,8 % des habitants selon le recensement de la population effectué en 2021) et le taux de la population urbaine augmente de façon continue (il était de 61,8 % selon le recensement réalisé en 2010). Plus de la moitié de la population capverdienne est concentrée sur l'île de Santiago et 29,6 % des habitants du Cap-Vert vivent dans la capitale Praia.

3. SITUATION LINGUISTIQUE

De 1460, date officielle de la découverte des îles, à 1975, date à laquelle le Cap-Vert et la Guinée-Bissau ont créé l'État commun, les îles du Cap-Vert sont restées une colonie portugaise et elles constituent, avec la Guinée-Bissau, l'Angola, le Mozambique et São-Tomé-et-Príncipe, l'un des cinq pays africains ayant le portugais comme langue officielle.

Le créole capverdien à base portugaise, appelé *crioulo*, s'est formé sur la base d'un pidgin au 16^{ème} siècle (Alexandre – Gonçalves 2018 : 237), donc, un siècle après l'implantation du portugais au Cap-Vert. Il représente la langue maternelle de pratiquement toute la population capverdienne¹². La grammaire du créole capverdien est fortement influencée par les langues d'Afrique de l'Ouest (Silva 1957 : 32), notamment par le wolof et les langues mandingues (Pardue 2012 : 75). Le créole capverdien, dont 95 % du lexique provient du portugais (Quint 2006 : 42) et qui assure la communication entre la population locale depuis sa naissance, appartient, avec le créole parlé en Guinée-Bissau et en Casamance au Sénégal, aux créoles de Haute-Guinée, tandis que les créoles utilisés à São-Tomé-et-Príncipe et à Annobón¹³ sont désignés comme créoles du golfe de Guinée (Hlibowicka-Węglarz 2011 : 177). C'est également le créole, et non le portugais, qui est la langue assimilatrice des étrangers vivant au Cap-Vert, y compris les Portugais et les Chinois, qui l'apprennent vite et l'utilisent comme langue véhiculaire et, à partir de la deuxième génération, comme langue maternelle. Toutefois, depuis la déclaration de l'indépendance, le gouvernement capverdien s'est fixé parmi ses priorités que la plupart des enfants puissent fréquenter les écoles primaires et secondaires et donc apprendre le portugais (Swolkien 2015 : 115). Par ailleurs, l'enseignement au Cap-Vert est, dans le contexte africain, à un très bon niveau, et à la différence des années 1950 où seuls 10 % des Capverdiens savaient lire et écrire (Klíma 2008 : 63)¹⁴, le nombre d'analphabètes au Cap-Vert n'est pas élevé et baisse en continu¹⁵. Le créole capverdien est aussi la langue

¹² Selon les données publiées sur le site de l'Institut National de Statistiques (<https://ine.cv/noticias/ine-apresenta-os-resultados-definitivos-do-v-recenseamento-geral-da-populacao-habitacao-rgph-2021/>), le créole est la langue maternelle de 98 % de la population capverdienne.

¹³ Annobón fait partie de la Guinée équatoriale.

¹⁴ En 1975, au moment de la déclaration de l'indépendance, 75 % des Capverdiens ne savaient pas lire et écrire et seuls 20 % des enfants fréquentaient les écoles primaires (Andrade 2002 : 267). Au cours de l'année scolaire 1974/1975, seuls 2 187 enfants étaient inscrits dans les écoles secondaires (Afonso 2001 : 129).

¹⁵ Selon les résultats du recensement de la population effectué en 2021, il y a au Cap-Vert seulement 11,1 % d'analphabètes (17,1 % en 2010) ; le taux d'analphabétisme est logiquement moins élevé dans les communes urbaines (8,8 % en 2021 et 12,5 % en 2010) que dans les communes rurales (17,6 % en 2021 et 25,0 % en 2010).

maternelle d'une grande partie de la diaspora capverdienne et la langue de communication entre les habitants du Cap-Vert et les Capverdiens vivant à l'étranger.

Le créole capverdien n'est pas homogène (Leclerc 2022) et chaque île a sa propre variante du créole (Czopek 2016 : 14). Il existe notamment des différences entre le créole des Îles-sous-le-Vent et le créole des Îles-du-Vent (Melo Lopes 2018 : 137), bien que les locuteurs de ces variantes se comprennent (Quint 2006 : 48)¹⁶. La forme du créole dépend aussi du niveau d'instruction. C'est le créole des Capverdiens ayant un niveau d'instruction universitaire qui est le plus influencé par le portugais étant donné que l'enseignement dans les écoles se déroule en portugais, tandis que le créole des analphabètes vivant à la campagne est beaucoup moins touché par le portugais. Les différences dialectales constituent une barrière pour la standardisation du créole : en effet, les habitants des différentes îles sont fiers de leur propre variété de créole et craignent l'imposition de la variété de Santiago appelée *Kriol Bádiu*. En 1998, le gouvernement capverdien a approuvé le Décret-Loi no 67/98 (*Decreto-Lei n.º 67/98*) relatif à l'alphabet unifié du créole capverdien appelé *ALUPEC (Alfabeto Unificado para a Escrita da Língua Cabo-verdiana)*.

On ne trouve aucune mention relative aux langues parmi les 102 articles que contient la première constitution capverdienne, adoptée en 1980, soit cinq ans après la déclaration de l'indépendance. Les premières mentions ayant un caractère linguistique apparaissent dans la Constitution de 1992, mais le texte de l'article neuf de la Constitution de 1992, révisée en 2010, intitulé Langues officielles (*Linguas oficiais*), est ambigu. Dans le premier paragraphe, on indique que le portugais est la langue officielle. Néanmoins, selon le troisième paragraphe de ce même article, tous les citoyens nationaux ont le devoir de connaître les langues officielles (à savoir, le portugais et le créole) et le droit de les utiliser. Or si le créole devait être la langue officielle au Cap-Vert (on en parle beaucoup et une grande partie de la population le demande), il faudrait l'utiliser non seulement dans la communication officielle à l'oral, mais aussi à l'écrit, dans tous les domaines de communication de l'État, tels que la justice, l'administration, l'école, etc., ce qui n'est pas encore le cas. La situation linguistique au Cap-Vert ne correspond pas au bilinguisme, mais à la diglossie.

Il y a encore d'autres articles de la Constitution capverdienne qui font référence au créole. Par exemple, l'article sept indique que l'État a pour tâche fondamentale de préserver, valoriser et promouvoir la langue maternelle et la culture capverdienne. Selon l'article 79, il incombe à l'État de promouvoir la défense, la valorisation et le développement de la langue maternelle capverdienne et de stimuler son usage dans la communication écrite.

Les députés du parlement capverdien s'expriment dans les débats oraux en créole, mais toutes les lois sont promulguées et publiées exclusivement en portugais. La situation est similaire devant les tribunaux, où les témoignages sont donnés en créole tandis que tous les documents écrits sont obligatoirement rédigés en portugais. Toute la communication orale dans les bureaux d'administration publique et locale se déroule en créole, mais tous les documents écrits ne sont disponibles qu'en portugais. Le président capverdien, le premier ministre et les autres membres du gouvernement s'adressent également à la

¹⁶ Des différences existent notamment au niveau phonétique, et aux Îles-sous-le-Vent, on emploie plus d'unités lexicales d'origine africaine (Silva : 35–36) et moins d'unités lexicales d'origine européenne.

population en créole, lequel est notamment utilisé dans la campagne électorale. Outre la communication orale, le créole capverdien est employé dans toute la communication écrite informelle (SMS, WhatsApp, réseaux sociaux) et de plus en plus dans les médias, en particulier à la radio. Par contre, le portugais demeure la langue de la religion catholique au Cap-Vert¹⁷.

Après la déclaration de l'indépendance, le gouvernement capverdien a privilégié l'emploi du portugais dans les écoles, en dépit du créole. Par exemple, dans la Loi fondamentale sur le système d'éducation no 103/III/90 du 29 décembre 1990 (*Lei de Bases do sistema educativo n° 103/III/90 de 29 de dezembro de 1990*)¹⁸, on peut lire à l'article 19 que l'enseignement fondamental a pour objectif de promouvoir l'utilisation appropriée de la langue portugaise comme instrument de communication et d'étude, et l'article 22 stipule que l'enseignement secondaire a pour objectif de promouvoir la maîtrise de la langue portugaise en renforçant la capacité d'expression orale et écrite. Le changement d'avis progressif de l'État capverdien sur le créole a conduit le gouvernement à réviser cette loi en 2010 par le Décret-Loi no 2/2010 du 7 mai 2010 (*Decreto-Lei n° 2/2010 de 7 de Maio de 2010*).¹⁹ Dans la nouvelle version de cette loi, l'article dix stipule que la politique d'éducation a pour objectif de renforcer la connaissance de l'écriture de la langue nationale capverdienne en tant que première langue de communication orale et d'assurer son usage officiel à côté de la langue portugaise. Tandis que la loi de 1990 ne définit pas la langue (ou les langues) de l'enseignement préscolaire, dans la version révisée de 2010, on peut lire à l'article 17 que l'enseignement préscolaire a pour objectif principal de favoriser l'enseignement des langues officielles, ce qui fait donc référence au texte de l'article neuf de la Constitution. Les objectifs de l'enseignement fondamental et secondaire ont été aussi reformulés. Alors que l'article 22 définit les objectifs de l'enseignement fondamental sans mentionner les langues en question (l'enseignement fondamental a pour objectif de renforcer la connaissance des valeurs constituant l'identité culturelle capverdienne), à l'article 25, on déclare que l'enseignement secondaire a pour objectif de favoriser la connaissance de l'écriture de la langue maternelle capverdienne et de la langue portugaise et de favoriser la capacité de l'expression orale et écrite.

Le changement d'avis de l'État quant au créole est lié au changement du terme désignant la langue maternelle des Capverdiens. La majorité de la population continue à utiliser le terme *kriol* (dans le Nord du pays) ou *kriolu/kiriolu* (dans le Sud du pays), mais les autorités capverdiennes utilisent le terme capverdien (*cabo-verdiano*) ou langue capverdienne (*lingua cabo-verdiana*).²⁰

Par la Résolution no 47/2012 du 23/08/2012 (*Resolução 47/2012 de 23/08/2012*), le gouvernement capverdien a créé la Commission nationale pour les langues (*Comissão*

¹⁷ Malgré la proximité géographique du Sénégal qui est majoritairement musulman, pratiquement tous les Capverdiens sont chrétiens, en particulier catholiques (il y a seulement 5 % de protestants) et l'islam n'est pratiqué que par les immigrants d'origine sénégalaise ou nigérienne, lesquels ne représentent que 0,5 % de la population.

¹⁸ Accessible sur :

<http://www.unesco.org/education/edurights/media/docs/6e91cb4eb0fdcf264c81b6a663d5f60944b7442d.pdf>

¹⁹ Accessible sur : <https://kiosk.incv.cv/2.1.17.186/>

²⁰ Comme les Québécois ont commencé à utiliser pour leur langue le terme *québécois* (Kadlec 2005 : 168).

Nacional para as Línguas), qui a présenté en 2015 le plan de déclaration du créole deuxième langue officielle au Cap-Vert, lequel devrait être réalisé en trois étapes. Dans la première étape, le parlement capverdien devrait déclarer le créole *de iure* deuxième langue officielle du pays à côté du portugais. Dans la deuxième étape, le créole devrait être standardisé et il faudrait préparer son intégration dans les écoles. Lors de la dernière phase, il serait nécessaire d'appliquer les mesures adoptées dans la pratique.

Le portugais demeure officiellement la langue d'enseignement à tous les niveaux au Cap-Vert, y compris en ce qui concerne les matières ayant pour objet le Cap-Vert (histoire, géographie et culture capverdienne), mais les enseignants passent souvent, notamment dans les écoles fondamentales, au créole. Avant d'entrer à l'école, la plupart des élèves capverdiens ne maîtrisent pas le portugais car dans les familles, on n'emploie que le créole. Leurs connaissances du portugais sont plutôt passives dans la mesure où ils l'entendent seulement à la radio ou à la télévision. Mais l'enseignement devrait se réaliser comme si le portugais était la langue maternelle des élèves et on suppose un certain niveau de connaissance de la langue et de son lexique, ce qui ne correspond pas en général à la réalité capverdienne. L'enseignement en portugais peut aussi être rendu compliqué en raison du faible niveau de connaissance de cette langue de la part des enseignants qui n'ont été en contact avec le portugais que pendant leur formation et qui ne l'emploient pas dans leur vie quotidienne, ainsi que par le fait que l'enseignement préscolaire dans les écoles maternelles n'est pas obligatoire. La réforme du système éducatif de 2010 l'a d'ailleurs réduit de trois à deux ans (pour les enfants de quatre à six ans).

Le Cap-Vert est avec l'Angola, le Brésil, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal et São-Tomé-et-Príncipe, membre fondateur de la Communauté des pays de langue portugaise (*Comunidade dos Países de Língua Portuguesa*)²¹. Dans la communication avec les pays lusophones, les représentants capverdiens emploient évidemment le portugais. Avec les autres pays c'est le français qui est notamment utilisé, beaucoup moins l'anglais. Le français est aussi, avec le portugais, la langue de communication entre les diplomates accrédités à Praia, la capitale capverdienne.

Le créole est maîtrisé par toute la population capverdienne, tandis que seuls les Capverdiens qui ont fréquenté l'école connaissent le portugais. Le niveau de connaissance de cette langue et de son influence par le créole dépend du niveau d'instruction des locuteurs.²² Seules les personnes ayant une formation universitaire ont un niveau de connaissance de la langue portugaise correspondant à celui des locuteurs natifs. Les personnes qui ont une formation secondaire (achevée ou non) ne maintiennent leur connaissance du portugais qu'à condition qu'ils emploient régulièrement cette langue au travail (notamment à l'écrit), ce qui n'est pas très fréquent. Par contre, les personnes qui n'ont qu'une formation primaire et qui n'ont pas besoin du portugais au travail perdent progressivement leur connaissance de la langue portugaise, notamment s'ils vivent à la campagne. En général, on peut constater que le niveau de connaissance du portugais au Cap-Vert est en déclin, en particulier à l'écrit, puisque sa connaissance n'est pas nécessaire

²¹ La Communauté a été fondée en 1996. Le Timor oriental a rejoint la structure en 2002 après la déclaration de son indépendance, et la Guinée orientale, ancienne colonie espagnole où le portugais est devenu la troisième langue officielle après l'espagnol et le français, a adhéré à la Communauté en 2014.

²² Chez les personnes avec un faible niveau de connaissance du portugais, les interférences sur le plan lexical, sémantique, morphologique et syntaxique sont fréquentes.

pour la vie quotidienne et qu'il n'est utilisé que dans la communication écrite. Pourtant, le nombre de personnes qui ont la possibilité d'apprendre le portugais augmente grâce à la baisse du taux d'analphabétisme et à la généralisation de la scolarité.

4. LE FRANÇAIS AU CAP-VERT

Les relations entre les Français et les Capverdiens auraient débuté au 16^{ème} siècle, quand les premiers navigateurs français se sont rendus du Sénégal au Cap-Vert pour se ravitailler en différents produits. Il faut mentionner également le corsaire Jacques Cassard qui s'est emparé du Fort de Praia en 1711. Le français était en outre l'une des matières enseignées dans la première école capverdienne (primaire et secondaire), créée en 1860.

Aujourd'hui, le français occupe une place importante au Cap-Vert. Selon les données publiées par l'Organisation internationale de la Francophonie²³, 11 % de la population capverdienne est francophone et depuis 1996, le Cap-Vert est membre de cette structure.

Depuis 1995, les écoles capverdiennes permettent aux élèves d'apprendre le français et l'anglais. Aujourd'hui, le français est – à côté de l'anglais – la langue étrangère obligatoire, enseignée à partir de la 5^{ème} année de l'enseignement de base. Chaque élève capverdien commence à apprendre à l'âge de dix ans deux langues étrangères et il a pendant quatre années de l'enseignement de base (de la 5^{ème} à la 8^{ème} année) deux heures de français et deux heures d'anglais par semaine. Le français et l'anglais restent obligatoires pour le 1^{er} et 2^{ème} cycle de l'enseignement secondaire (deux heures par semaine en 9^{ème} année de scolarité et trois heures par semaine en 10^{ème} année de scolarité). En 11^{ème} et en 12^{ème} année, une seule langue étrangère (trois heures par semaine) est obligatoire pour tous les étudiants. Pour les étudiants de la spécialité lettres, la deuxième langue étrangère (quatre heures par semaine) est obligatoire. Dans les autres spécialités (sciences technologiques, économie et sciences sociales, arts), la deuxième langue étrangère est optionnelle (trois heures par semaine). Tous les Capverdiens devraient donc apprendre le français au moins cinq ans car la scolarité est obligatoire jusqu'à 15 ans. Actuellement, le Ministère de l'Éducation travaille sur un projet ayant pour objectif d'intégrer d'autres langues étrangères (notamment le chinois²⁴ et l'espagnol) dans les écoles, ce qui aurait pour conséquence logique la réduction du nombre d'heures de français et d'anglais. Il faut noter qu'il existe par ailleurs au Cap-Vert des écoles avec l'enseignement en français, comme l'école internationale *Les Alizés*, située dans la capitale, qui compte plus de 250 élèves dont 70 % de Capverdiens, l'école internationale de Sal, fréquentée par une cinquantaine d'élèves, où l'enseignement se déroule en portugais et en français, ou encore l'école française de Boa Vista.

L'Université du Cap-Vert (*Universidade de Cabo Verde*), la seule université publique dans le pays, a été fondée en 2006. Elle a ses campus non seulement sur l'île Santiago (Praia, Assomada, São Jorge dos Órgãos), mais aussi sur l'île São Vicente (Mindelo). Elle est composée de trois Facultés (Faculté de Sciences et Technologie, Faculté

²³ <https://www.francophonie.org/cabo-verde-941>

²⁴ Récemment, des cours facultatifs de chinois ont fait leur apparition dans le plan d'études des élèves au niveau secondaire et à l'Université du Cap-Vert, dont le nouveau campus à Praia a été construit par la Chine. Le Cap-Vert a signé plusieurs accords de commerce avec la Chine, une grande communauté chinoise vit dans le pays et la Chine réalise de nombreux investissements au Cap-Vert.

de Sciences sociales, humaines et Arts, Faculté d'Éducation et Sport) et durant l'année universitaire 2022/2023, elle est fréquentée par 4650 étudiants.²⁵ À la Faculté de Sciences sociales, humaines et Arts, il est possible d'obtenir la licence en études françaises (études de quatre ans) et d'acquérir le droit d'enseigner le français dans les écoles capverdiennes. Outre cette université publique, il existe également dans le pays des universités privées, telles que l'Université Jean Piaget (*Universidade Jean Piaget*)²⁶ fondée en 2001, accueillant aujourd'hui environ 1 500 étudiants dans ses campus à Praia et à Mindelo, l'Université de Mindelo (*Universidade do Mindelo*), créée en 2003, et l'Université de Santiago (*Universidade de Santiago*), constituée en 2008 et ayant ses campus à Assomada, Praia et Tarrafal. À l'Université Jean Piaget, on peut obtenir la licence en traduction et interculturalité en français et en anglais.

5. ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE ET RÉSULTATS

L'enquête sociolinguistique, orientée vers la position et l'usage du créole et du français dans le pays, a été réalisée au mois de mai 2022 à l'Université du Cap-Vert,²⁷ après deux conférences données par l'auteur de cet article dans le cadre du programme Erasmus+. Les étudiants avaient 15 minutes pour remplir un questionnaire anonyme composé de 13 questions. Au total, 42 étudiants en licence de philologie française et portugaise, âgés de 19 à 25 ans, ont participé à l'enquête.²⁸ Ils étaient tous d'origine et de nationalité capverdiennes. La première question concernait la langue maternelle des enquêtés. Tous les interviewés ont répondu que le créole était leur seule langue maternelle. Les deux questions suivantes avaient pour objectif d'identifier quelle(s) langue(s) ils parlent à la maison et avec leurs amis. Presque tous les étudiants emploient exclusivement le créole dans la communication avec leur famille et leurs amis. Un interviewé seulement a indiqué qu'il utilisait aussi à la maison le portugais et deux enquêtés communiquent en portugais – outre le créole – avec leurs amis. Quatre questions étaient orientées vers l'opinion des étudiants en ce qui concerne l'officialisation du créole et les domaines de la communication formelle dans lesquels il aurait dû être employé. Au total, 35 enquêtés étaient pour l'officialisation du créole et sept interviewés étaient contre. Encore plus d'interrogés (huit) étaient contre l'usage du créole dans les écoles. Il est intéressant de se pencher sur les différentes réponses données par certains étudiants aux deux questions précitées. Tandis que trois enquêtés étaient contre l'officialisation du créole et son usage dans l'enseignement, cinq interviewés étaient contre l'emploi du créole dans les écoles et, en parallèle, pour l'officialisation du créole. Par contre, quatre interrogés étaient pour l'introduction du créole dans le système éducatif mais contre la déclaration du créole comme langue officielle du pays. Parmi les 34 étudiants qui étaient pour l'usage du créole dans les écoles, 18 ont opté pour l'enseignement du créole, 13 pour l'enseignement en créole et trois enquêtés pour les deux

²⁵ Selon les données disponibles sur le site de l'université (<https://www.unicv.edu.cv>).

²⁶ L'université porte le nom du psychologue et épistémologue suisse Jean Piaget.

²⁷ L'enseignement supérieur a débuté au Cap-Vert en 1979 et initialement, il était orienté vers la formation des futurs enseignants pour les écoles primaires et secondaires. L'Université du Cap-Vert a été créée à la suite de la fusion de plusieurs écoles et instituts.

²⁸ Des étudiants des quatre années ont participé à l'enquête.

possibilités à la fois. Un peu moins des interviewés (28 au total) étaient pour l'usage du créole dans les formulaires de l'administration et de la justice. Parmi ceux qui étaient contre l'usage du créole dans les formulaires officiels, on trouve aussi des partisans de l'intégration du créole dans l'enseignement, y compris trois étudiants qui étaient pour l'enseignement en créole. Les questions huit et neuf portaient sur l'âge auquel les enquêtés ont commencé à apprendre le français et l'anglais. Ils avaient le choix entre trois possibilités (dix ans et moins, 11–14 ans, quinze ans et plus). Une grande partie des interviewés (32 au total) ont répondu qu'ils avaient commencé à étudier le français et l'anglais entre 11 et 14 ans, ce qui est dû au fait qu'ils ont commencé à apprendre les langues étrangères avant la réforme scolaire, lorsque l'apprentissage des langues étrangères était obligatoire à partir de la septième année de scolarité.²⁹ Quatre interrogés ont débuté leur apprentissage des deux langues étrangères à l'âge de 15 ans et plus, un interviewé a commencé à étudier les deux langues étrangères à l'âge de 10 ans et moins. Deux étudiants ont eu la possibilité d'apprendre l'anglais à l'âge de 10 ans et moins et le français entre 11 et 14 ans ; par contre, deux étudiants ont débuté l'apprentissage de l'anglais à l'âge de 15 ans, tandis que leur apprentissage du français a été commencé plus tôt, entre 11 et 14 ans. Un étudiant a débuté son apprentissage de l'anglais entre 11 et 14 ans, et plus tard (15 ans et plus), il a commencé à étudier le français. La plupart des enquêtés (22 au total) ont commencé à apprendre les deux langues étrangères en même temps, 15 répondants ont débuté plus tôt l'apprentissage du français et pour cinq étudiants, l'apprentissage du français était précédé de celui de l'anglais. Pratiquement tous les étudiants ont indiqué qu'ils maîtrisaient mieux le français que l'anglais. Seul un enquêté s'estime plus fort en anglais, tandis qu'un répondant a le même niveau de connaissance dans les deux langues étrangères. Il est clair que ce résultat pourrait être dû au fait que les étudiants en philologie française constituaient une grande partie des participants à l'enquête, mais d'un autre côté, il faut dire que dans les pays européens les étudiants en français sont pratiquement tous plus forts en anglais qu'en français car l'apprentissage de l'anglais précède celui du français et des autres langues étrangères. La question suivante était focalisée sur la motivation des étudiants pour les études de français et n'était pas destinée aux interrogés étudiant la philologie portugaise. Les interviewés avaient le choix entre la carrière de professeur de français, le travail dans les autres secteurs de l'économie, les raisons subjectives (le français me plaît) et autres raisons. Ils pouvaient opter pour plusieurs possibilités. Sauf sept étudiants en études françaises qui n'envisagent pas de travailler dans le domaine de l'enseignement, tous les autres veulent devenir professeurs de français et ajoutent, le cas échéant, d'autres raisons pour étudier le français (notamment la possibilité le français me plaît, plus autres raisons : membres de la famille vivant en France, possibilité de s'installer dans ce pays). Seuls deux interrogés ont pour objectif de travailler en dehors de l'Éducation nationale, pour trois répondants la motivation est purement subjective (le français me plaît) et deux étudiants ont choisi une autre motivation, sans spécifier laquelle. Dans la question numéro douze, nous avons demandé si les étudiants pensent que le français aurait dû rester une matière obligatoire dans les écoles capverdiennes. Une grande majorité des interviewés (33 interrogés) étaient pour et seulement neuf étudiants ont un avis divergent sur ce point,

²⁹ Avant la réforme scolaire réalisée en 2018, l'enseignement de base ne durait que six années (6–12 ans) et l'enseignement secondaire également (12–18 ans). Les Capverdiens commençaient à étudier obligatoirement les langues étrangères en première année du secondaire.

malgré le fait que tous ont déclaré maîtriser mieux le français que l'anglais. La dernière question était la même mais concernait l'anglais. Le nombre d'opposants à l'enseignement obligatoire de l'anglais était plus important (onze étudiants) que pour le français.

6. CONCLUSION

Le créole est la langue utilisée au Cap-Vert dans la majorité des situations de communication. Le gouvernement capverdien a pour objectif de transformer le créole (qui constitue, avec la culture créole, la base de l'identité des Capverdiens et la seule langue commune à tous les habitants des îles (Almada 2012 : 157) indépendamment du fait qu'ils aient ou non fréquenté le système d'éducation) en deuxième langue officielle du pays. Certains linguistes et juristes sont d'avis que, si l'on se conforme à l'article neuf de la Constitution capverdienne, le créole a déjà le statut de langue officielle. Mais le fait qu'une langue ait été ou sera déclarée officielle n'est pas très important. Faire de la langue maternelle de la plupart de la population la langue officielle n'a en effet que peu d'impact sur la situation linguistique, ce que confirme par exemple le cas de Haïti, où le créole est depuis 1987 langue officielle à côté du français, sans que la situation linguistique dans le pays ait pour autant considérablement changé. Pour qu'un pays puisse passer de la diglossie au bilinguisme, il est nécessaire que le créole devienne la langue de l'enseignement et la langue utilisée dans la communication officielle écrite. Ce n'est qu'ainsi que l'article neuf de la Constitution capverdienne pourra être réellement appliqué dans la pratique. L'enseignement du créole, ou en créole, ne représenterait nullement un obstacle à l'apprentissage du portugais, et en ce qui concerne les premières années de l'enseignement primaire, cela améliorerait en outre la motivation des élèves. L'enseignement dans une langue que les élèves ne maîtrisent pas est en effet la cause principale de l'échec scolaire et de la perte de motivation. Les enseignants pourraient donc utiliser le créole officiellement dans leurs cours, ce qu'ils font déjà bien souvent aujourd'hui (quoique de manière non-officielle). Mais l'introduction du créole dans les écoles demanderait des investissements importants et beaucoup de moyens financiers dont le Cap-Vert ne dispose pas. Un autre argument des opposants à l'officialisation du créole est aussi que le créole n'est pas employé dans la communication internationale, n'est pas homogène, a plusieurs variétés et n'a pas d'orthographe standardisée. Pour ces raisons, il est impossible de l'utiliser dans la communication officielle écrite.

Le portugais est au Cap-Vert plus prestigieux que le créole, bien qu'il soit beaucoup moins employé que la langue maternelle des habitants du pays. Le nombre de personnes qui maîtrisent le portugais augmente³⁰ à cause de la diminution du taux d'analphabétisme et de l'augmentation du niveau d'instruction, mais le niveau de connaissance du portugais baisse à cause de son usage réduit au Cap-Vert. La connaissance du portugais est plutôt passive

³⁰ Au tournant des 20^{ème} et 21^{ème} siècle, le portugais n'était encore maîtrisé que par 40 % de la population capverdienne (Baptista – Brito – Bagura 2010 : 276). Selon les résultats du recensement de la population réalisé au Cap-Vert en 2000, le taux d'analphabétisme était de 25 %. Aujourd'hui seuls 11 % des Capverdiens ne savent pas lire et écrire et on peut donc supposer, bien que des estimations plus récentes ne soient pas disponibles, que le nombre de personnes qui maîtrisent le portugais est beaucoup plus élevé.

(les Capverdiens regardent la télévision, souvent portugaise ou brésilienne, et écoutent la radio en portugais) et la population capverdienne ne l'utilise que lorsqu'elle n'a pas le choix. Si les Capverdiens peuvent choisir entre le créole et le portugais, ils optent toujours pour le créole.

Les résultats de l'enquête sociolinguistique ont confirmé que les Capverdiens n'utilisent dans la communication informelle que le créole. Les jeunes n'ont pas honte d'utiliser le créole dans la majorité des situations de communication, considèrent le créole comme une langue valorisée et demandent que leur langue maternelle devienne officielle afin qu'on puisse l'employer dans les écoles et la communication formelle écrite. Ces personnes n'ont pas peur de communiquer en créole et utilisent ce dernier même dans des situations où les locuteurs plus âgés privilégient le portugais (par exemple pour la communication orale dans les bureaux d'administration publique). Le créole est aussi employé dans les endroits où l'on utilisait auparavant le portugais, par exemple dans la communication avec les enseignants ou à la banque (Swolkien 2015 : 113).

Quant au français, cette langue occupe une place importante au Cap-Vert, ce qui ressort également de l'enquête sociolinguistique que nous avons réalisée à l'Université du Cap-Vert. Pour les Capverdiens, il est important d'apprendre le français notamment pour des raisons géopolitiques. Le pays se trouve non loin du Sénégal et des autres pays africains de langue française. Le français permet au Cap-Vert d'entretenir des relations politiques, économiques et culturelles étroites avec les pays francophones et les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), organisation intergouvernementale ouest-africaine créée en 1975³¹, dans la mesure où les pays francophones constituent une grande partie des membres de cette structure. Le français, troisième langue la plus parlée au Cap-Vert après le créole et le portugais, est important pour le contact avec les membres de la famille vivant dans les pays francophones et pour le travail, particulièrement dans le domaine du tourisme. Selon les données publiées sur le site de l'Institut National de Statistiques³², 819 308 étrangers ont visité le pays en 2019, dernière année non touchée par la pandémie de la covid-19, soit le nombre le plus élevé de toute l'histoire du Cap-Vert³³. Parmi eux, 24,0 % venaient de Grande-Bretagne, 11,3 % d'Allemagne, 10,4 % de France, 9,8 % des Pays-Bas et également du Portugal³⁴. Les Capverdiens ont de la motivation pour apprendre le français et la position de cette langue dans le pays, et plus généralement en Afrique, est bien meilleure qu'en Europe où le français est en déclin³⁵.

³¹ Le Cap-Vert a rejoint cette organisation en 1976. Tous les autres pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Liberia, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo) sont membres de la CEDEAO depuis sa fondation en 1975. Trois membres fondateurs (Burkina, Guinée et Mali) ont été récemment suspendus à la suite des coups d'État militaires (le Burkina en 2022, la Guinée et le Mali en 2021).

³² <https://ine.cv/movimentacao-de-hospedes/#1477419842708-ef3b0490-9ad2d408-1a91>

³³ Plus de 3,7 % par rapport à 2018.

³⁴ Pour l'année 2021, le gouvernement capverdien a fixé comme objectif 1 million de visiteurs étrangers. Cet objectif n'a pas été atteint à cause de la pandémie. En 2020, seuls 207 125 étrangers ont visité le Cap-Vert et en 2021, c'était encore moins (169 068 personnes).

³⁵ Par exemple, au niveau des structures de l'Union européenne.

BIBLIOGRAPHIE

- Afonso, M.M., 2001, « Educação e mudança social em Cabo Verde », *Cultura*, 3, 119–133.
- Alexandre, N., R. Gonçalves, 2018, « Language contact and variation in Cape Verde and São Tome and Principe », dans Álvarez, L., P. Gonçalves, J. Avelar (éds.), *The Portuguese Language Continuum in Africa and Brazil*, Amsterdam, John Benjamins, 237–265.
- Almada, D. H., 2012, *Cabo Verde e os caminhos do futuro*, Praia, Artemedia Editora.
- Andrade, E. S., 2002, « Cape Verde », dans P. Chabal, D. Birmingham, J. Forrest, M. Newitt, G. Seibert, E.S. Andrade (éds.), *A History of Postcolonial Lusophone Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 264–290.
- Baptista, M., I. Brito, S. Bagura, 2010, « Cape Verdean in education », dans B. Migge, I. Léglise, A. Bartens (éds.), *Creoles in education*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 273–296.
- Barbe, N., 2003, *Les îles du Cap-Vert – de la découverte à nos jours, une introduction*, Paris, L'Harmattan.
- Czopek, N., 2016, « De uma língua oral sem escrita à escrita de uma língua oral: o caso do crioulo cabo-verdiano das ilhas do Barlavento e Sotavento », *Études romanes de Brno*, 37, 1, 11–26.
- Hlibowicka-Veĝlarz, B., 2011, « A origem dos crioulos de base lexical portuguesa no Golfo da Guiné », *Romanica Cracoviensia*, 11, 177–185.
- Kadlec, J., 2005, *Francouzština v Kanadě*, Olomouc, Univerzita Palackého v Olomouci.
- Klíma, J., 2008, *Kapverdské ostrovy, Svatý Tomáš a Princův ostrov*, Praha, Libri.
- Pardue, D., 2012, « Cape Verdean Kriolu as an Epistemology of Contact », *Cadernos de Estudos Africanos*, 24, 73–94.
- Quint, N., 2000, *Le cap-verdien : origines et devenir d'une langue métisse*, Paris, L'Harmattan.
- Quint, N., 2006, « Norme, langue et normalisation au Cap-Vert et ailleurs », *Travaux et Documents*, 27, 39–54.
- Lopes, J., B. Lundy, 2014, « Secondary Diaspora: Cape Verdean Immigration to the Southeastern United States », *Southern Anthropologist*, 36, 2, 70–102.
- Melo Lopes, A., 2018, « Portraying od speech community », dans L. Álvarez, P. Gonçalves, J. Avelar, J. (éds.), *The Portuguese Language Continuum in Africa and Brazil*, Amsterdam, John Benjamins, 135–168.
- Silva, B., 1957, *O dialecto crioulo de Cabo Verde*, Lisboa, Imprensa Nacional de Lisboa.
- Swolkien, D., 2015, *The Cape Verdean creole of São Vicente: its genesis and structure*, Coimbra, Universidade de Coimbra.

SITES INTERNET

- Imprensa Nacional de Cabo Verde [www document, le 05/10/2022], <https://kiosk.incv.cv/>
- Instituto Nacional de Estatística [www document, le 05/10/2022], <https://ine.cv/>
- Leclerc, J., Cap-Vert. Aménagement linguistique dans le monde [www document, le 05/10/2022], <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/Cap-Vert.htm>
- Organisation internationale de la Francophonie [www document, le 05/10/2022], <https://www.francophonie.org>
- UNESCO [www document, le 05/10/2022], <https://www.unesco.org>
- Universidade de Cabo Verde [www document, le 05/10/2022], <https://www.unicv.edu.cv>

